

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 11 (1882)
Heft: (7)

Rubrik: Rapport sur la première question

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAPPORT

SUR LA PREMIÈRE QUESTION

QUE DOIVENT FAIRE LES INSTITUTEURS POUR ACQUÉRIR LE GOUT DE L'ÉTUDE, LE COMMUNIQUER AUX ENFANTS ET AUX POPULATIONS QUI LES ENTOURENT ?

Il nous est parvenu 55 travaux et 3 rapports des conférences de district, qui traitent cette question. Nous les classons par district et par ordre alphabétique. *Gruyère* : MM. Blanc, à Gruyère ; Bosson, à Gumenens ; E. Cardinaux, à Villarsvolard ; Castella, à Albeuve ; Combaz, à Monthovon ; Cura', à Morlon ; Débieux, à Neirivue ; Dufour, à Vuadens ; Décloux, à Hauteville ; Grandjean, à La Roche ; Gremaud, à Rueyres-Treyfayes ; Jaquet, au Pasquier ; Karth, à Villars-sous-Mont ; Pasquier, Jean-Pierre, à Vaulruz ; Pasquier, Edouard, à Estavanens ; Robadey, à Lessoc ; Roulin, à Echarlens ; Ruffieux, à La-Tour ; Seydoux, à Broc ; Toffel, à Riaz ; Torche, à Vuadens ; Vallélian, à Botterens ; Vesin, à Bulle. *Sarine* : MM. Bovet, à Ecuwillens ; Collaud, à Fribourg ; Chappuis, à Magnedens ; Genoud, à Onnens ; Gillard, à Cormimbœuf ; Grandjean, à Villars-sur-Glâne ; Grossrieder, à Fribourg ; Jonin, à Fribourg ; Loup, à Ponthaux ; Mathey, à Givisiez ; Tinguely, à Essert ; Uldry, à Matran ; Weber, à Fribourg. *Veveyse* : MM. Duc, à Châtel ; Cochard, au Crêt ; Delley, à Porsel ; Gabriel, à Granges ; Genoud, à Remaufens ; Thorimbert, à Attalens ; Vielle, à Bossonnens. *Glâne* : Déglise, à Esmont ; Demierre, à Villargiroud ; Fisch, à Billens ; Jaquet, à Grangettes ; Tinguely, à Ursy. Les travaux de la Broye nous sont arrivés un peu tard ; ce sont ceux de MM. Brasey, à F'ont ; Collaud, à Mannens ; Cormimbœuf, à Cousset ; Dessarzin, à Lully ; Hermann, à Ménières ; Reichlen, à Cheyres ; Vez, à Montagny-la-Ville.

Les rapports fournis sont les suivants ; MM. Brulhart, à Villarsivériaux ; Chaney, à Fribourg ; Hermann, à Ménières.

Le sujet a été dans tous les ouvrages à peu près, divisé en trois parties : 1^o Goût de l'étude chez l'instituteur, moyens de l'acquérir ; 2^o Moyens de communiquer ce goût aux enfants ; 3^o aux populations qui entourent l'instituteur. Nous conservons cette division en nous permettant de subdiviser le premier point de cette manière : *a*) De l'étude en général, *b*) Nécessité de l'étude pour l'instituteur, *c*) Caractère des études d'un instituteur ; *d*) Moyens d'acquérir, de développer le goût de l'étude.

I. GOUT DE L'ÉTUDE CHEZ L'INSTITUTEUR.

A) *De l'étude en général.*

On peut définir ainsi le goût de l'étude : un sentiment qui nous porte à développer les facultés intellectuelles, à perfectionner, à augmenter même en nous les bonnes qualités et, pour l'instituteur, une occasion d'améliorer les programmes, les méthodes d'enseignement. Il s'ensuit que l'étude contient tout ce qui est propre à enrichir l'intelligence. Il semblait que ce devrait être oiseux de poser à l'instituteur la question du goût de l'étude ; car peut-on se figurer un maître d'école ennemi de tout ce qui constitue le côté pratique de son existence ? Celui-là même qui négligerait un seul instant de se livrer assidûment au travail intellectuel, vivrait au dehors de sa sphère naturelle d'activité.

L'étude, pour celui qui s'y livre avec ardeur, procure la satisfaction d'enrichir son esprit d'idées nouvelles; elle nourrit l'esprit de la jeunesse, elle réjouit la vieillesse; elle augmente nos joies, nos affections, adoucit nos mœurs, resserre les liens de la charité mutuelle, délassé l'intelligence, charme la conversation. Dans la prospérité, elle embellit notre existence; dans l'adversité, elle nous apporte de secrètes et douces jouissances. Elle tempère les amertumes de la vie, révèle nos aptitudes, favorise le choix des vocations. Bien plus, l'étude nous instruit des expériences du passé; elle nous associe au mouvement scientifique de notre siècle, qui est son plus beau titre de gloire. Ainsi s'exprime M. Chaney, à Fribourg, dans son rapport élaboré par la conférence des instituteurs de la Sarine.

M. Currat, à Morlon, ajoute: Chacun de nous n'a-t-il pas ressenti souvent la joie qu'on éprouve lorsque, par ses efforts, on est parvenu à meubler son esprit d'une nouvelle connaissance? Si faibles que soient nos conquêtes, dans le vaste domaine de la science, nous ressentons néanmoins une véritable satisfaction, nous nous remettons à l'étude avec un zèle plus ardent.

B) *Nécessité de l'étude pour l'instituteur.*

L'étude est d'une nécessité absolue pour l'instituteur; elle lui est indispensable s'il veut remplir dans leur ensemble et sans en négliger aucun, tous les devoirs attachés à sa profession; il est constaté d'ailleurs que des instituteurs qui ont passé un brillant examen à la fin de leurs classes à l'école normale, ont échoué parce qu'il se sont imaginé posséder une somme de connaissances bien supérieure à l'instruction qu'ils donnaient aux enfants des écoles primaires, parce qu'ils ont méconnu ce principe, toujours vrai, que dans l'enseignement, celui qui n'avance pas, recule.

Lorsque le jeune homme, ajoute M. Jaquet à Grangettes, se trouve livré à lui-même, à son inexpérience, alors qu'il verra son zèle méconnu, son dévouement payé d'ingratitude, c'est alors que l'étude et la retraite viendront adoucir ses peines.

Dans tous les pays le niveau intellectuel tend à s'élever. L'instituteur qui est un ami du progrès véritable suivra autant qu'il sera en son pouvoir ce mouvement et en profitera pour en faire bénéficier l'enfant qui lui est confié.

Les méthodes d'enseignement se perfectionnent, les programmes se surchargent d'une foule de nouvelles branches, les exigences de l'autorité vont sans cesse croissant. L'instituteur qui négligerait d'étudier serait bien vite mis hors d'état de pouvoir faire tout le bien qu'on attend de lui, de maintenir son école au niveau exigé. L'étude mettra l'instituteur en garde contre la routine.

MM. Collaud, à Fribourg, et Currat, à Morlon, attribuent à la position faite aux instituteurs jusqu'à ces dernières années, la cause du peu de goût pour l'étude que l'on rencontre dans notre pays. Que l'on fasse disparaître de chez nous cette préoccupation continuelle de l'avenir, et l'on peut prévoir le jour où nous nous livrerons à l'étude avec une nouvelle ardeur. Q'on n'oublie pas qu'il est absolument nécessaire que l'instituteur puisse disposer du temps qui lui reste après la tenue de la classe pour étudier et se perfectionner dans l'art de l'enseignement. A ceux qui attendent beaucoup de l'instituteur pour le relèvement moral et matériel de nos populations nous dirons: le maître d'école ne peut exercer aucune heureuse influence si vous le laissez dans une

position trop inférieure à celle dont jouissent la plupart de ses concitoyens.

C) *Caractère des études de l'instituteur*

Après avoir démontré l'importance et la nécessité de l'étude pour l'instituteur, nous nous posons cette question : Quel doit être le caractère de cette étude pour que l'éducateur de la jeunesse en retire le plus grand avantage pour lui et pour ceux qui l'entourent ? Avec MM. Collaud et Chaney, à Fribourg, nous dirons que l'instituteur étudiera *a)* toutes les matières ayant trait à l'enseignement, *b)* la pédagogie et la méthodologie, *c)* les ouvrages littéraires, scientifiques et historiques, *d)* les ouvrages qui s'occupent de l'industrie, de l'agriculture, de l'économie sociale et domestique. En un mot, l'instituteur fera son choix parmi les ouvrages qui lui apprennent à former son goût, son jugement, qui fortifient sa mémoire et l'habituent à la réflexion. Il s'interdira les lectures frivoles, les romans qui excitent l'imagination et dessèchent le cœur, il s'abstiendra avant tout de la lecture des écrits immoraux. Et comme le dit M. Duc à Châtel : « Choisissons pour nos études tout ce qui fortifie l'intelligence, donne à la volonté de l'énergie, au cœur de la bonté et font de l'âme une image plus semblable au Créateur. Gardons-nous de mêler à nos études, la lecture d'écrits refroidissant le sentiment religieux qui est un remède salutaire et propre à réparer les forces affaiblies, à guérir tous les maux.

D) *Moyens d'acquérir, de développer le goût de l'étude chez l'instituteur.*

L'instituteur qui a à cœur sa vocation, qui travaille dans le noble but d'élever consciencieusement la jeunesse placée sous sa direction, trouve une multitude de moyens propres à acquérir le goût de l'étude. M. Collaud énumère les lectures en général et particulièrement celles des revues pédagogiques et scientifiques. Ces lectures approfondies contribueront à inspirer au jeune éducateur l'amour, la passion même de l'étude, parce qu'il trouvera en elles de quoi se perfectionner dans sa difficile vocation. La lecture des bons livres fera goûter les joissances que procure l'étude sérieuse et tout ce que nous avons dit des ouvrages vains et légers en parlant du caractère des études trouve ici sa place. Pour mieux profiter de ces lectures, on en écrira le résumé. Les ressources de l'instituteur ne lui permettant naturellement pas de faire l'acquisition de tout ce qui paraît de nouveau et qui pourrait lui être d'une grande utilité, il aura donc recours aux bibliothèques qui fournissent amplement ce dont on a besoin. On ne saurait que louer ici le zèle que déploie notre Direction de l'Instruction publique à pourvoir les bibliothèques de district des ouvrages qui répondent le plus immédiatement à la profession de l'instituteur.

Les conférences fournissent à tous l'occasion d'entretenir le goût de l'étude ; elles sont une source des progrès accomplis pour l'enseignement. C'est dans les conférences que les instituteurs peuvent faire le meilleur choix des méthodes. Mais pour que les conférences soient profitables, il est nécessaire que l'instituteur traite consciencieusement les questions proposées par l'autorité, qu'il prenne part aux discussions, qu'il fréquente ces réunions dans le but d'en retirer des avantages, qu'il soit plein de bienveillance et de cordialité envers ses collègues, qu'il note dans un registre *ad hoc* les enseignements recueillis et enfin qu'il les mette en pratique.

M. Chaney ajoute : Isolé, l'instituteur aurait succombé à la tâche à cause des obstacles qu'il aurait rencontrés dans l'accomplissement de ses nombreux devoirs ; ses connaissances se seraient perdues. Les conférences éveillent le désir de se mettre au courant des procédés nouveaux qui marquent les progrès accomplis dans le domaine de l'éducation. Les discussions animées procurent à chacun l'occasion d'apprendre à s'exprimer correctement, clairement, d'une manière facile. Les conférences ont l'avantage d'entretenir la bonne harmonie qui doit régner entre les membres du corps enseignant.

Les cours de répétition sont pour les instituteurs des moyens de perfectionnement. Ne procureraient-ils que l'avantage de revoir les matières étudiées à l'école normale, qu'ils seraient d'une grande efficacité ; on constate ses progrès comme aussi d'autre part les lacunes produites dans notre mémoire. Les cours de répétition éveillent le goût de l'étude ; ils mettent les instituteurs au courant des procédés nouveaux appliqués à l'enseignement. Pour celui qui a assisté au cours de répétition, il semble que le stage de l'école normale n'est pas arrivé à son terme. L'exemple des maîtres n'est-il pas par lui-même tout un enseignement ?

L'instituteur tiendra son journal. C'est pour lui un exercice de style de tous les jours, en même temps qu'une revue quotidienne de l'emploi du temps. Il raconte-là ses joies, ses déboires ; il y enregistre le secret qui l'a conduit à la réussite, comme il énumère les causes de ses succès.

La préparation consciencieuse et journalière des classes est un stimulant qui engage les maîtres d'école à poursuivre le cours de ses études.

Les fonctions accessoires comme le secrétariat communal, confiées aux instituteurs sont envisagées par M. Collaud à Fribourg, comme un moyen de perfectionnement, à cause des exercices variés de rédaction, dont elles sont l'occasion.

Plusieurs estiment que les conférences établies librement entre instituteurs voisins, les visites d'école chez le collègue contribuent à exciter le zèle et éveillent le désir de mieux faire.

La création des écoles supérieures régionales donnerait aux instituteurs la perspective d'une promotion ; ce serait un encouragement de plus pour ceux qui accomplissent leur mission avec dévouement.

La collaboration aux revues pédagogiques est regardée comme un moyen de se perfectionner dans l'art d'écrire à cause de la critique à laquelle on s'expose.

On cite la participation aux sociétés littéraires et enfin des entretiens avec des personnes instruites. M. Collaud, à Fribourg, aimerait voir l'instituteur donner en hiver des conférences publiques ; cela s'est pratiqué à Bulle avec succès. L'instituteur trouvera toujours occasion dans la société du curé de la paroisse, ou d'autres personnes instruites, de passer utilement ses moments de récréation.

II. MOYENS DE COMMUNIQUER LE GOUT DE L'ÉTUDE AUX ÉLÈVES.

On a toujours dit, et cette vérité se confirme tous les jours, que la bonne marche d'une école est basée sur l'affection réciproque du maître et des élèves. Sans cette affection, point de goût pour le travail et partant, point de progrès. Si cette qualité de l'instituteur doit se manifester dans l'instruction proprement dite, combien à plus forte raison ne sera-t-elle pas nécessaire dans l'éducation ? Ici, on parle au cœur et le cœur n'aime, ne goûte que des paroles d'amis. Rien de ce qui est étranger ne lui sourira et ne l'attendrira. Il faut donc avant tout s'emparer du

cœur des enfants; quand il aura pour lui l'affection des élèves, il lui sera bien plus facile de leur communiquer le goût de l'étude qu'il possède lui-même. Comment les enfants se convaincront-ils que leur maître les aime véritablement? Ils ne tarderont pas à le remarquer par le zèle qu'il déploiera dans son enseignement, dans tout ce qui regarde de près ou de loin les progrès de l'école, dans l'exactitude et l'entrain qu'il mettra dans ses leçons, dans l'impartialité qui présidera à ses corrections, ses réprimandes et ses punitions, dans l'habileté avec laquelle il saura inculquer à l'esprit des plus faibles les connaissances indispensables et dans les mille autres circonstances qui se présentent tout naturellement dans la direction d'une école. On connaît toute la sagacité et la perspicacité de l'enfant lorsqu'il s'agit d'observer son maître et l'on sait que bien peu de temps lui suffit pour apprécier à sa juste valeur le degré d'intérêt et de dévouement que le maître leur porte.

Mais cette qualité de l'instituteur ne suffit pas. Il est un obstacle presque insurmontable qui contribue beaucoup à éteindre plus tard chez les jeunes gens surtout le goût de l'étude. Je veux parler de l'absence presque complète d'usages, la grossièreté que nous avons la douleur de constater dans notre population. Je n'ai pas à prouver cette assertion, l'on n'a qu'à jeter un coup d'œil autour de soi pour le constater. Ce manque presque absolu d'éducation et l'amour de l'étude, peuvent-ils s'allier? Pas mieux que le feu et l'eau. Incontestablement, ces deux éléments se détruisent l'un l'autre. Comment donc réagir contre ce défaut? Avec le concours de toutes les forces intellectuelles du pays, et surtout avec beaucoup de sacrifices et d'abnégation de la part de l'instituteur.

Un autre écueil non moins sérieux s'oppose aussi à la diffusion de l'instruction. C'est l'absence presque totale de l'esprit de famille chez nos jeunes gens. Ceux-ci ne semblent éprouver de plaisir que lorsqu'ils se sentent loin des yeux de leurs parents. Je considère cependant l'amour de la famille comme le plus puissant moyen de réagir contre la fréquentation des auberges, des assemblées publiques, contre l'abus de la boisson et les conséquences malheureuses qui en sont la suite inévitable. La passion du jeu et de la boisson est non seulement la ruine des familles, mais elle enlève, à l'instruction, le temps qui devrait lui être consacré, les soirées d'hiver. Faire goûter aux enfants et aux jeunes gens la vie de famille, leur faire apprécier les joies si pures, si douces que l'on trouve au foyer domestique; implanter dans leur cœur l'amour du travail et l'horreur de l'oisiveté, développer leur esprit d'économie, leur faire fuir les occasions de plaisirs qu'ils rencontrent sans cesse, les détourner des mauvaises compagnies, n'est-ce pas là précisément le but le plus noble, vers lequel doivent tendre tous nos efforts? Travailler à obtenir ces résultats, c'est coopérer à la restauration de notre pays, c'est lui préparer une ère de paix, de prospérité et de bonheur!

Passons maintenant à l'étude des moyens les plus efficaces que peut employer le maître pour communiquer à ses élèves le goût de l'instruction. L'instituteur s'efforcera d'étudier lui-même les meilleures méthodes d'enseignement, pour obtenir les succès auxquels il doit aspirer. Il est un devoir auquel un instituteur zélé ne saurait faillir, c'est la préparation des leçons, condition essentielle de réussite. Par cette préparation, le maître sera en état de remplir les conditions indispensables d'un bon enseignement: il rendra ses leçons intéressantes, chose importante pour transmettre à l'enfant le goût de l'instruction. Ce n'est assurément pas facile d'assurer ces résultats. Comment obtenir une

attention soutenue de la part d'êtres aussi légers et insoucians de leur nature, si ce n'est par une préparation journalière de nos classes. Aimons-nous ces leçons languissantes, arides, qui ne disent rien à l'esprit ? Avec quel plaisir ne voit-on pas arriver les digressions heureuses, ces anecdotes intéressantes, ces réflexions piquantes qui vous dérident le front et qui sont comme un rayon de soleil au milieu des brouillards de l'hiver ! Il est un autre obstacle contre lequel les instituteurs même les mieux intentionnés vont se heurter. Sous prétexte de faire preuve de zèle, ils se laissent aller à de longues explications, en laissant les enfants, simples auditeurs. Ce n'est certes pas là un moyen de rendre leur enseignement attrayant. Laissons plutôt parler l'enfant, amenons-le à découvrir lui-même les vérités, faisons-les chercher et agir, aussi souvent que cela est possible. Combien une vérité qu'ils auront découverte eux-mêmes les intéressera davantage que celle que leur aura enseignée le maître, et combien ce premier succès va les encourager !

Si ses efforts pour donner de l'attrait, de l'animation, de l'intérêt à ses leçons est une marque de zèle chez l'instituteur, il en est une autre que les enfants, les autorités, les populations, savent, à quelques exceptions près, apprécier à sa juste valeur. Je veux parler de cette qualité qui porte le maître à ne pas mesurer toutes ses peines à l'argent qu'il en retire. En effet, il y a dans la carrière de l'instituteur mille occasions, mille petits riens, où il peut déployer son activité et se concilier ainsi l'estime et l'affection de toute une population. Ce ne sont pas les paroles qui peuvent convaincre parents et enfants, de l'intérêt que vous leur portez. L'exécution de ces petits travaux, collections et autres procédés propres à faciliter l'enseignement, leur prouvent bien mieux que les discours, l'intérêt qui vous anime pour le progrès intellectuel de l'enfance, pour son bien-être matériel et moral. Que l'instituteur soit en outre diligent à l'école, au dehors, à l'église, qu'il surveille ses enfants, qu'il profite de la moindre occasion pour les instruire et les former au bien. Sans doute, il n'est pas rigoureusement tenu de pousser le zèle au delà des prescriptions légales, mais ne sait-on pas que la carrière de l'instituteur est toute sacrifice et dévouement ? D'ailleurs, le zèle ne procède-t-il pas en ligne directe de la bonté ? Quand on aime les enfants, l'intérêt qu'on leur porte et la sollicitude de leur avenir nous préoccupent constamment, et ces sentiments nous font chercher tous les moyens possibles pour atteindre le but que nous nous proposons, le progrès dans l'instruction et la vertu.

Je me suis étendu un peu longuement sur les conditions d'un bon enseignement : j'ai cru ce point très important ; cependant, l'on me saura gré de ne point encore quitter cet ordre d'idées, sans dire un mot sur un moyen qui n'est, à vrai dire, qu'un corollaire de ce que je viens de développer. Je veux parler de l'aménagement de la salle de classe. Quelle heureuse influence n'aura pas la tenue de la classe sur l'esprit et les progrès des élèves ! Elle dénote chez l'instituteur l'amour de l'ordre et de la propreté ; elle porte les enfants à se plaire à l'école. Que le maître mette donc tout en œuvre pour rendre agréable le séjour de l'école et il en retirera d'heureux fruits. Le soin des livres et des cahiers, la propreté et la bonne tenue du matériel contribueront pour une large part à rendre attrayantes les heures consacrées à l'instruction. Ainsi un livre usé, écorné, effeuillé, rempli de taches ne saurait convenir aux élèves, et, à coup sûr, ils ne l'étudieront pas avec goût.

Je ne dirai qu'un mot de l'ordre et de la discipline qui doivent régner dans une école. L'ordre plaît à la vue, repose la mémoire et économise

le temps. Ne doit-il pas briller dans la classe et présider à tous les actes de l'instituteur et des élèves ? L'accomplissement ponctuel des règlements sera une déduction immédiate de ce que je viens de dire de l'ordre. Mais il faut que l'instituteur s'y conforme le premier. Les enfants sont imitateurs et cette exactitude à suivre le règlement ne contribuera pas peu à affermir l'autorité du maître, à lui concilier l'affection et le respect des enfants, à assurer la discipline de l'école et conséquemment, à préparer la bonne marche de la classe, premier gage de l'amour de l'étude.

III. MOYENS DE COMMUNIQUER LE GOUT DE L'ÉTUDE AUX POPULATIONS AVEC LESQUELLES VIT L'INSTITUTEUR.

Mais faut-il tout à fait abandonner les jeunes gens une fois qu'ils sont émancipés de l'école ou notre action doit-elle s'étendre plus loin ? Je pencherai, pour ma part, vers la dernière alternative, cependant avec quelques restrictions. Car, si, comme je l'ai supposé plus haut, vous avez su vous concilier l'estime et l'affection de vos élèves, ceux-ci vous aimeront encore, on ne saurait en douter, lorsqu'ils seront émancipés. Il sera alors facile à l'instituteur d'avoir avec eux des relations amicales et de profiter, dans l'intérêt de ces jeunes gens, de l'estime qu'ils ont pour leur ancien maître. Mais, je le répète, la fréquentation de ces jeunes gens demandent beaucoup de prudence de la part de l'instituteur. Sa dignité, son autorité, le respect qu'on lui doit pourraient recevoir facilement quelque atteinte.

Si l'instituteur a de nombreux devoirs à remplir à l'égard des enfants, il n'en aura pas de moins sérieux vis-à-vis des parents. Il faut que tous puissent dire : « Notre instituteur se distingue par sa bonne conduite, la tenue de son école, le zèle qu'il y déploie, l'affection qu'il a pour nos enfants et l'intérêt qu'il leur porte : il mérite notre entière confiance » Mais qu'il se garde d'avoir des préférences pour certains parents, d'user envers ceux-ci de condescendances qu'il s'interdirait envers les autres. Ce serait s'aliéner l'estime et la confiance de la population, et la marche de l'école ne pourrait qu'en souffrir. Cette conduite régulière vis-à-vis des parents est d'une très haute importance, mais un instituteur dévoué et soucieux des progrès de l'instruction, ne bornera pas là ses relations avec eux. Il ne laissera échapper aucune occasion de leur rendre service, et ces occasions se rencontrent à chaque pas. Il est appelé souvent à rédiger une lettre, dresser un compte, résoudre un problème, établir le compte d'une société, donner des explications sur le système métrique, rédiger un acte usuel, enfin, le régent peut être prié dans mille circonstances diverses de rendre service à la population ; qu'il s'y prête toujours avec la meilleure grâce du monde, et l'amour de l'instruction ne pourra qu'y gagner.

Mais ces services que pourrait rendre un maître à une population sous le rapport de l'instruction, se trouvent malheureusement contrebalancés par les préjugés et la routine qui sont encore l'apanage d'un certain nombre de personnes ignorantes. Et c'est là un sérieux obstacle qui s'oppose au développement de l'instruction dans nos campagnes. Je ne parlerai pas de la nature de ces grossiers préjugés qui sont comme la pierre d'achoppement du progrès dans la voie de l'instruction. L'instituteur en éprouve les funestes effets sous mille formes différentes et, certes, cet état des esprits n'est pas si facile à changer : on sait qu'il n'y a rien de plus profondément enraciné que les préjugés et combien il faut lutter pour les arracher du cœur d'une population. Comment donc s'y prendra l'instituteur pour lutter contre cet ennemi du progrès ?

La tâche est bien ardue et combien succomberont à la peine ! Ne nous rebutons pas au premier échec, revenons souvent à la charge et montrons aux personnes qu'animent ces sentiments hostiles, combien l'instruction est nécessaire de nos jours ! Montrons-leur par des faits mis à leur portée le résultat de l'ignorance. Faisons-leur comprendre combien est précaire la situation d'une personne dépourvue de toute instruction et combien il lui serait plus facile de gagner son pain, si elle possédait quelques connaissances. Sans doute, les raisons données par le maître ne parviendront pas toujours à vaincre la tenacité aveugle de ces gens qui ne comprennent pas leurs propres et véritables intérêts ; mais il aura du moins la consolation d'avoir fait son possible pour détruire les obstacles qui s'opposent au développement de l'instruction.

Mais je suppose un instant que le régent n'a affaire qu'à des jeunes gens réellement disposés à recevoir le bienfait de l'instruction. Possède-t-il des moyens pour se mettre en relation directe avec eux ?

Oui, nous possédons les écoles de perfectionnement. Ces cours sont destinés, d'après la teneur de notre Règlement général :

- A) *Aux adultes qui désireraient ajouter à leurs connaissances ;*
- B) *Aux élèves de dernière année.*

Il est incontestable que ces cours ont rendu au pays d'éminents services, mais nous devons avouer aussi que les résultats qu'on a obtenus n'ont pas répondu à ce qu'on était en droit d'en attendre. A qui la faute ? Je laisse le soin de répondre aux personnes plus compétentes que moi. Quoi qu'il en soit, l'instituteur peut faire beaucoup pour améliorer l'instruction des jeunes gens qui fréquentent ces cours. Il a devant lui un auditoire composé de jeunes gens de 15 à 25 ans qui désirent, pour la plupart, recevoir une instruction pratique. Voilà ce qui rendra les leçons profitables et surtout ce qui développera en eux le goût de l'étude, car il n'est rien de tel pour intéresser les jeunes gens que de leur faire entrevoir le résultat pratique de tout ce qu'on leur enseigne. Que toutes nos leçons soient donc empreintes de cette idée et que vos élèves soient convaincus en vous écoutant que, tout ce que vous leur enseignez, se retrouve dans la vie journalière et leur sera d'une incontestable utilité. Mais c'est surtout aux élèves de dernière année et aux jeunes gens de 16 à 20 ans que cet enseignement sera profitable. L'insouciance et la légèreté de cet âge sont un motif sérieux pour faire entrevoir et toucher du doigt, la portée pratique de ce qu'ils apprennent.

Du reste, si nous considérons bien l'homme dans ses relations journalières, nous ne le voyons jamais occupé à aligner dans son carnet une suite de verbes ou de dictées, à écrire les règles de grammaire qu'il aura pu retenir et la théorie plus ou moins aride de l'arithmétique, etc. ; ce ne sont pas là certes les opérations d'une personne dans le monde. Si un homme, qui a fréquenté l'école pendant si longtemps, n'est capable que de se rappeler ces futiles et arides notions, vraiment, je ne vois plus l'utilité des écoles. Qu'un homme sache donc rédiger correctement les lettres qu'il est dans le cas d'écrire, qu'il soit à même de dresser les comptes qui peuvent se présenter à lui, qu'il puisse soutenir convenablement une conversation lorsque l'occasion se présentera, sur la géographie, l'histoire et la constitution de son pays, voilà ce qu'il lui importe surtout de connaître. Tout est là. Les écoles, les sacrifices que l'on s'impose, les peines que l'on se donne pour leur amélioration, tout va aboutir pratiquement à transmettre l'instruction pourtant bien élémentaire que je viens d'exposer plus haut. Et pourtant, combien en sont privés de leur propre faute !

Le point fondamental de tout ce que je viens de dire sur les moyens à prendre pour communiquer le goût de l'instruction aux populations qui nous environnent, consisterait à substituer l'amour de l'étude à la crainte des amendes, des punitions et des gendarmes. Telle est, pour ainsi dire, le nœud gordien dont nous avons à poursuivre la solution. Notre but sera-t-il aussi difficile à atteindre? Pussions-nous voir au plutôt nos chères espérances se réaliser par l'ardeur de nos faibles efforts!

Je me permettrai de résumer succinctement les principaux points que j'ai traités :

1° La question est de la plus haute importance à cause de son actualité. L'étude de cette question est bien digne des réflexions d'un instituteur dévoué.

2° Vu l'infériorité de l'instruction dans notre canton, et le rang peu honorable que nous occupons en Suisse, il est urgent d'étudier les moyens propres, à répandre parmi nos populations le goût de l'instruction.

3° L'aspirant instituteur doit s'appliquer sérieusement à l'école normale, à l'étude des matières enseignées et surtout des principes pédagogiques.

4° Il est nécessaire que le maître continue ses études, à la sortie de l'école normale, car les connaissances qu'il y a acquises sont insuffisantes.

5° Il s'attachera surtout à l'étude de la branche pour laquelle il a le plus de prédilection.

6° Les moyens qu'il possède pour se perfectionner sont les cours de répétition, les conférences scolaires, les revues scientifiques et pédagogiques, les bibliothèques.

7° Deux mobiles principaux sont capables de lui inspirer le goût de l'étude : la satisfaction que nous procure la science et le désir de voir progresser son école.

8° L'extension des connaissances sert non pas à enseigner davantage, mais à mieux enseigner et d'une manière plus profitable.

9° Les progrès de l'école et l'amour de l'étude sont inséparables et s'aident mutuellement.

10° Etudier peu, mais bien : telle doit être la devise d'un instituteur qui veut acquérir une instruction solide.

11° L'instituteur n'est pas toujours coupable s'il n'est pas complètement au niveau des exigences de sa position ; il faudrait tendre à améliorer sa position matérielle.

12° L'affection réciproque du maître et des élèves doit être la base de l'enseignement.

13° Le maître prouvera à ses élèves qu'il les aime et qu'il cherche leur intérêt par le zèle qu'il déploiera en tout et partout.

14° Le manque d'éducation est une cause qui contribue à détruire le goût de l'étude ; il faut donc commencer par donner à l'enfant une bonne éducation.

15° Il faut faire revivre parmi nos jeunes gens l'esprit de famille.

16° L'instituteur doit combattre l'abus de la boisson et inspirer aux enfants le goût de l'économie.

17. Il doit étudier les bonnes méthodes d'enseignement.

18° Il préparera ses leçons afin de les rendre intéressantes, attrayantes, instructives.

19° Il doit laisser et faire parler les enfants et les conduire à découvrir eux-mêmes les règles qu'on leur enseigne.

20° L'instituteur ne doit pas mesurer ses peines à l'argent qu'il en retire.

- 21° Il fera tout son possible pour rendre agréable le séjour de l'école
22° Il doit donner à ses élèves l'exemple de l'ordre qui facilite singulièrement les études.
23° Il n'abandonnera pas les élèves à leur sortie de l'école : son cercle d'action doit s'étendre plus loin.
24° Le régent doit mériter la confiance de tous les parents ; ses relations avec eux seront polies, prudentes ; et il se mettra en rapport avec eux aussi souvent que l'exigera l'intérêt de leurs enfants.
25° Il s'efforcera de leur rendre service toutes les fois que l'occasion s'en présentera.
26° Les préjugés sont un grand obstacle au développement de l'instruction : l'instituteur devra combattre par tous les moyens possibles ces ennemis du progrès.
27° Dans les écoles de perfectionnement, il s'appliquera surtout à rendre son enseignement pratique.
28° Il faudrait substituer l'amour de l'étude à la crainte des punitions.
- Prez-vers-Siviriez, juin 1882. MAURON, instituteur.

DEUXÈME RAPPORT

QUESTION

DES CAUSES DU LUXE CHEZ LES JEUNES FILLES ET MOYENS DE LE COMBATTRE, PAR M^{lle} COURLET, INSTITUTRICE A FARVAGNY.

La question délicate et importante qui a été proposée à l'étude de M^{mes} les Institutrices par le Comité de la Société d'éducation, a été traitée dans soixante-quatre travaux. Dans ce nombre figurent trois rapports qui ont été lus et discutés en conférence d'arrondissements. Nous nous faisons un plaisir et un devoir de citer les noms de nos dévouées collaboratrices.

Ce sont :

1^{er} Arrondissement :

Rapport de M^{lle} Jacquier, Marie, institutrice à Corserey, accompagné des travaux de

M^{lles} Bellay, Marie, aux Friques ;
Carillon, Séraphine, à Cugy ;
Collaud, Marguerite, à Dompierre ;
Corboz, Lydie, à Montet ;
Demierre, Louise, à Estavayer le-Lac ;
Dessibourg, Marie, à Vallon ;
Duc, Cécile, à Estavayer-le-Lac ;
Grognez, Cécile, à Cugy ;
Humbert, Félicité, à Cormérod ;
Moosbrugger, Angélique, à St-Aubin ;
Poux, Brigitte, à Estavayer-le-Lac ;
Rey, Marie, à Aumont.

4^{me} Arrondissement :

Rapport de M^{lles} Pégaitaz, Eugénie et Josephine, institutrices à Vuadens, avec les travaux de

M^{lle} Baudère, Hortence, à Marsens ;
M^{me} Bise, Emma, à Bulle ;